

<b>OUVERTURE DE LA SEANCE ET GENERALITES</b>	<b>OBSERVATION</b>
<p>Membres présents : 20</p> <p>Présidente : Mme DEGONVILLE, Principale Secrétaire de séance : Mme COSQUER membre représentante des personnels enseignants.</p> <p>Le quorum étant atteint, Mme DEGONVILLE, Principale, ouvre le Conseil d'Administration à 18h05 et présente les excuses des membres empêchés.</p> <p>Le compte-rendu de la dernière réunion est soumis à l'approbation du Conseil d'Administration et n'appelle aucune remarque.</p>	
<p>Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>	
<p>Madame DEGONVILLE présente l'ordre du jour.</p> <p><u>Ordre du jour</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Approbation du Procès-verbal du précédent Conseil d'Administration</li></ul> <p><u>Domaine pédagogique</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Conventions diverses</li><li>• Calendrier prévisionnel du 2<sup>ème</sup> semestre 2022/2023 pour information</li><li>• Présentation pour information de la préparation de la rentrée 2023</li></ul> <p><u>Sécurité</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Compte-rendu de l'exercice du plan particulier de mise en sûreté</li><li>• Compte rendu de l'exercice incendie</li><li>• Présentation du document unique d'évaluation des risques professionnels réalisé par la société AMIPEQ</li></ul> <p><u>Affaires financières</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• DBM pour information 2022</li><li>• DBM pour vote 2023</li><li>• Contrats et conventions</li><li>• Budget « sorties/voyages »</li></ul> <p><i>Arrivée de M FAYET, représentant du Conseil départemental à 18h09</i></p>	

AFFAIRES PEDEGOGIQUES	Actes administratifs	OBSERVATIONS
<p><b><u>I CONVENTIONS LIEES A DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES</u></b></p> <p>Mme DEGONVILLE présente et soumet aux membres du Conseil d'administration les actions et les conventions suivantes liées à des activités pédagogiques.</p> <p><b><u>A PROJET DE JOURNEE DU CESC</u></b></p> <p>Ce projet de journée du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté pour le niveau troisième se déroulera le mardi 14 mars 2023, à l'initiative de Mme PERA, infirmière de l'établissement, épaulée par M MENARD CPE et M BROSSET, volontaire recruté en service civique.</p> <p>Les thèmes de l'éducation à la solidarité et à la sécurité seront abordés en partenariat avec des associations dont l'EFS (Etablissement Français du Sang), l'ERJ 44 (Education Routière de la Jeunesse de la Loire Atlantique) et la FFMC (Fédération Française des Motards en Colère en Loire Atlantique), Le Rugby Fauteuil Les Mambas. Seront également présents, Mme JOGUET, coordonnatrice des interventions en structures sur le don d'organes du CHU de Nantes, M LEMAISTRE, assistant d'éducation, Mme SOUCHET, accompagnante des élèves en situation de handicap pour la basket (basket inclusif); M DELELIS, professeur d'EPS référent Premier Secours civiques niveau un ; Mme PERA, infirmière ; M RAUTUREAU professeur de SVT au collège Cacault ; Mme CHERRUAU, infirmière scolaire ; M AVRILLAULT, principal adjoint ; Mme LE CRAS, secrétaire de direction pour les gestes qui sauvent.</p> <p>Vote du principe pédagogique de la journée du CESC du 14 mars 2023</p> <hr/> <p>Votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p> <hr/> <p>Vote de la convention pour une session d'animation ERJ (Education Routière de la Jeunesse). FFMC 44 L'intervention est gratuite mais une participation de 70 euros aux frais de la FFMC est à régler.</p> <hr/> <p>Votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p> <hr/> <p>Vote du devis de l'association Atlantique Rugby Fauteuil d'un montant de 376 euros pour leur intervention.</p> <hr/> <p>Votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>		

## B PROJET DE THEATRE ANGLAIS

Ce projet de théâtre anglais pour les classes de 302/304/305 (classes qui ne participent pas au séjour en Irlande) se déroulera l'après-midi du jeudi 11 mai 2023, à l'initiative de Mmes BOUCHARD et FRANC, professeures d'anglais.

La découverte de la culture britannique et la compréhension d'une langue étudiée sont les objectifs de cette action pédagogique mise en œuvre en partenariat avec l'association « PICKLES By EITC ». Le PASS'CULTURE a été sollicité pour cette sortie.

Vote du principe pédagogique du projet de théâtre anglais du 11 mai 2023

---

Votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0  
Adopté à l'unanimité

---

Vote de la convention concernant les spectacles de théâtre présentés le 11 mai 2023 pour un coût de 754 euros

---

Votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0  
Adopté à l'unanimité

## C BIBLIOTHEQUE SONORE DE NANTES

Le partenariat avec la « Bibliothèque sonore de Nantes », établissement du réseau de « L'Association des Donneurs de Voix », doit permettre de donner un accès à des audio livres aux élèves du collège et d'ULIS de Mme LEBRETON en situation de handicap rendant difficile leur accès à la culture

Les actions conduites dans le cadre de ce partenariat sont gratuites.

En réponse à une question de Mme BRIAND (déléguée parents d'élèves), Mme LEBRETON, professeure en ULIS répond que l'accès pour les élèves ayant une reconnaissance handicap non scolarisés en ULIS doit se faire dans le cadre privé par les familles

Vote de la convention de partenariat avec la « Bibliothèque sonore de Nantes », établissement du réseau de « L'Association des Donneurs de Voix ».

---

Votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0  
Adopté à l'unanimité

## D PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le partenariat avec le Syndicat mixte du Scot et du Pays du Vignoble Nantais permet de mettre en œuvre un parcours d'éducation artistique et culturelle à destination des élèves de sixième sur le thème du patrimoine, des paysages et des pratiques artistiques locales. Des ateliers seront proposés aux élèves, ils pourront également rencontrer et créer en compagnie de deux artistes. Une restitution des travaux sera organisée au sein de l'établissement.

Vote de la convention de partenariat avec le Syndicat mixte du Scot et du Pays du Vignoble Nantais

Votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0  
Adopté à l'unanimité

## E PROJET DE SORTIE A VELO AU FUILET

A l'initiative de M DELELIS, les élèves de la 604 participeront à un voyage en vélo au Fuiet du 31 mai au 2 juin 2023 pour un montant de 118 euros par élève.

Ce séjour a pour objectif de contribuer à développer l'autonomie des élèves, de pratiquer une activité sportive, de découvrir son environnement tout en le respectant et dans le cadre d'ateliers de s'initier à la poterie et à la découverte de la céramique dans le cadre de la visite du musée de la poterie.

Vote du principe pédagogique de la sortie au Fuiet du 31 mai au 2 juin 2023.

Votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0  
Adopté à l'unanimité

## II CALENDRIER PREVISIONNEL DU SECOND TRIMESTRE 2022/2023 POUR INFORMATION

Mme DEGONVILLE présente pour information le calendrier prévisionnel du 2<sup>ème</sup> semestre 2022/2023.

### *Document joint*

M BROTONS, délégué des personnels enseignants, demande à ce qu'il y ait moins de vendredis banalisés pour des actions diverses.

Mme DEGONVILLE répond qu'on pourra modifier le calendrier.

M BROSSARD, délégué des parents d'élèves demande à ce que du travail soit fourni aux élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> pendant la période des épreuves du DNB. Mme DEGONVILLE répond que les professeurs proposeront des activités aux élèves.

Elle soumet aux membres du Conseil d'administration le vote de la journée banalisée du 3 mars 2023 dans le cadre du dispositif « Notre école, faisons la ensemble ! ».

---

Votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0  
Adopté à l'unanimité

---

**II PRESENTATION POUR INFORMATION DE LA  
PREPARATION DE LA RENTREE 2023**

Mme DEGONVILLE présente pour information la répartition de la dotation globale horaire 2023.

*Document joint*

A une question des délégués des professeurs sur les conseils d'enseignement, Mme DEGONVILLE répond qu'ils seront réunis en avril/mai 2023 afin de finaliser la répartition de la dotation globale horaire qui sera votée en juin 2023.

AFFAIRES LIEES A LA SECURITE	Actes administratifs	OBSERVATIONS
<p><b><u>I COMPTE-RENDU DE L'EXERCICE DU PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE</u></b></p> <p>Mme DEGONVILLE fait le compte-rendu de l'exercice du plan particulier de mise en sûreté qui s'est déroulé le mardi 10 janvier 2023 à 10h40.</p> <p>Conformément à l'instruction relative au renforcement des mesures de sécurité et de gestion de crise applicables dans les écoles et les établissements scolaires du 12 avril 2017 émanant du ministère de l'éducation nationale et de la recherche, les établissements scolaires doivent mettre en place des PPMS à plusieurs reprises et selon des scénarios différents durant l'année scolaire.</p> <p>Le deuxième exercice PPMS de l'année a porté sur le risque « Attentat intrusion ».</p> <p>Nous avons été destinataires d'un courrier de Mme la Rectrice, KATIA BEGUIN, nous informant d'une menace terroriste qui pesait sur les écoles et les établissements scolaires. En conséquence, le territoire national a été placé en « sécurité renforcée-risque attentat » de la posture Vigipirate. Afin d'assurer la sécurité de notre établissement, il nous a été demandé d'organiser un exercice d'entraînement sur la première quinzaine de janvier 2023 selon un scénario prescrit.</p> <p>« Alors que les élèves sont en classe, un individu armé d'un couteau pénètre dans l'enceinte du collège après avoir escaladé la grille. Il est immédiatement repéré par un personnel qui déclenche l'alerte »</p> <p>Il nous a également été demandé de renforcer notre vigilance quant aux attroupements aux abords des écoles qui doivent être réduits au minimum, voire empêchés. Il nous a été recommandé de nous méfier de la routine qui constitue en elle-même un facteur de vulnérabilité supplémentaire en contribuant à abaisser le niveau de vigilance</p> <p>L'exercice de PPMS avait pour but de faire répéter aux enfants les bons gestes (se mettre à l'abri), si un tel évènement venait à se produire.</p> <p>L'alerte PPMS a été déclenchée par un signal et un appel au confinement. L'exercice s'est très bien déroulé, les élèves se sont confinés dans leur salle de classe et sont restés silencieux pendant une vingtaine de minutes. Lorsque le signal de fin d'exercice a retenti, les élèves ont repris leurs activités.</p>		

## II COMPTE-RENDU DE L'EXERCICE INCENDIE

Mme DEGONVILLE fait le compte-rendu de l'exercice incendie qui s'est déroulé le 18 janvier 2023 à 9h30. L'exercice s'est correctement déroulé. Au signal de déclenchement de l'alerte, tous les élèves ont évacué en 2.30 minutes. Les élèves et les personnels se sont regroupés au point de rassemblement situé sur le terrain de basket au fond de la cour. L'appel a été fait. Aucun élève ne manquait. Un compte-rendu de l'exercice a été mis dans le registre de sécurité. Il a également été envoyé aux services de la DSDEN de la Loire Atlantique.

La personne responsable du déclenchement de l'alarme avait omis de déclencher les portes coupe-feu manuellement. Le déclenchement a été immédiatement réalisé après le constat et les portes se sont fermées automatiquement. Un nouvel exercice a été en conséquence réalisé le mercredi 8 février 2023 à 9h10. Cet exercice s'est bien déroulé, les élèves ont évacué dans le calme et ont rejoint le point de rassemblement en bon ordre en 2.40 minutes. Toutes les portes coupe-feu se sont fermées après leur déclenchement. L'appel a été effectué et aucun élève ne manquait. Un compte-rendu de l'exercice a également été mis dans le registre de sécurité et a été envoyé aux services de la DSDEN de la Loire Atlantique.

*Départ de M Landreau à 19h*

## III PRESENTATION DU DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Mme DEGONVILLE présente le document unique d'évaluation des risques professionnels réalisé par la société AMIPEQ

La société AMIPEQ s'est rendu dans nos locaux le 16 janvier 2023 afin d'effectuer la visite et les rencontres nécessaires à la réalisation du DUERP. (DUERP rendu obligatoire par le code du travail dans son article L. 4121-3.

L'évaluation des risques est réalisée à partir de trois échelles allant du risque 1 à 4.

G : Gravité

F : Fréquence

P : Probabilité d'apparition du risque

Un code couleur est utilisé pour caractériser le risque :

Vert : satisfaisant

Orange : à améliorer

Rouge : urgent

Ces couleurs sont associées aux différents risques existant au sein de chaque espace (charge mentale, électricité, chutes, dangers routiers, incendie,

explosion, manutention manuelle, agents chimiques.  
Travail sur écran...).

Le DUERP doit être actualisé tous les ans et doit  
montrer les améliorations mises en place dans le  
cadre du programme annuel de prévention.

Mme DEGONVILLE soumet le DUERP au vote des  
membres du conseil d'administration.

*Fichier joint en annexe*

---

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0  
Adopté à l'unanimité

---



AFFAIRES FINANCIERES	Actes administratifs	OBSERVATIONS
<p><b><u>I DOTATIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES POUR INFORMATION 2022</u></b></p> <p>Mme DEGONVILLE présente les DBM 2022 pour information.</p> <p>Il s'agit d'opérations d'inventaire de fin d'année nécessaires pour équilibrer le budget.</p> <p><i>Fichier joint en annexe</i></p> <p><b><u>II DOTATIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES POUR VOTE 2023</u></b></p> <p>Mme DEGONVILLE présente les DBM 2023 pour vote aux membres du conseil d'administration.</p> <p>DBM1 : Mme DEGONVILLE soumet au vote des membres du conseil d'administration le budget du séjour au Fuilet à vélo.</p> <p><i>Fichier joint en annexe</i></p>		
<p>Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>		
<p>DBM2 : Mme DEGONVILLE soumet au vote des membres du conseil d'administration le budget des sorties à Thouars les jeudis 2 et 9 mars 2023</p> <p><i>Fichier joint en annexe</i></p>		
<p>Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>		
<p>DBM3 : Mme DEGONVILLE soumet au vote des membres du conseil d'administration l'ouverture des deux lignes de financement du séjour au Fuilet et des sorties à THOUARS qui ont été prélevées sur les fonds de roulement de l'établissement pour la part établissement et pour la part accompagnateur.</p> <p><i>Fichier joint en annexe</i></p>		
<p>Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>		

### III CONVENTIONS ET DEVIS

Mme DEGONVILLE soumet au vote des membres du conseil d'administration la convention pour une session d'animation ERJ (Education Routière de la Jeunesse). FFMC 44

L'intervention est gratuite mais une participation de 70 euros aux frais de la FFMC est à régler.

*Fichier joint en annexe*

---

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0  
Adopté à l'unanimité

---

Mme DEGONVILLE soumet au vote des membres du conseil d'administration le devis de l'association Atlantique Rugby Fauteuil d'un montant de 376 euros pour leur intervention.

*Fichier joint en annexe*

---

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0  
Adopté à l'unanimité

---

Mme DEGONVILLE soumet au vote des membres du conseil d'administration le vote de la convention de partenariat avec le Syndicat mixte du Scot et du Pays du Vignoble Nantais

---

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0  
Adopté à l'unanimité

---

Mme DEGONVILLE soumet au vote des membres du conseil d'administration la convention avec la communauté d'agglomération Clisson, Sèvre et Maine Agglo pour le transport des élèves de sixième vers le centre aquatique Aqua 'Val De Sèvre.

*Fichier joint en annexe*

---

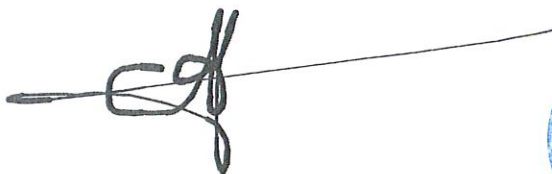
Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0  
Adopté à l'unanimité

---

<p><b>IV BUDGET SORTIE ET VOYAGE</b></p> <p>Mme DEGONVILLE soumet au vote des membres du conseil d'administration le budget du séjour au Filet à vélo.</p> <p><i>Fichier joint en annexe</i></p>		
<p>Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>		
<p>Mme DEGONVILLE soumet au vote des membres du conseil d'administration le budget des sorties à Thouars les jeudis 2 et 9 mars 2023</p> <p><i>Fichier joint en annexe</i></p>		
<p>Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>		

LA SEANCE EST LEVEE A 19h30  
LE SECRETAIRE DE SEANCE

**COSQUER ANDREA**



CERTIFICATION CONFORME  
DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
**DEGONVILLE MONIQUE**